



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-18-0527 du 12/01/2018

Arrêté du 1^{er} décembre 2017

ARRÊTÉ RAPPORTANT L'ARRÊTÉ DU 16 FÉVRIER 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte l'arrêté du 16 février 2017 et porte affectation et nomination d'une inspectrice des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre du premier semestre 2017.

Date d'application : 04/04/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT L'ARRÊTÉ DU 16 FÉVRIER 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT L'ARRÊTÉ DU 16 FÉVRIER 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UNE INSPECTRICE DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

rapportant l'arrêté du 16 février 2017 et portant affectation et nomination d'une inspectrice des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre du premier semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 16 février 2017 portant affectation et nomination d'une inspectrice des finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, au titre du premier semestre 2017 ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 16 février 2017, en tant qu'elles concernent l'affectation et la nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, de Madame Mireille ETIENNE, inspectrice des Finances publiques :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade-Echelon Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
MIREILLE	ETIENNE	861376	INSPECTEUR FIP 09 01/01/2015	DRFIP DE LA GUYANE CAYENNE	DSFiP POUR L'ETRANGER NANTES IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CL NORM 01 04/04/2017 04/04/2017

Article 2 : Madame Mireille ETIENNE est nommée inspectrice divisionnaire des Finances publiques, classe normale, et affectée en cette qualité dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade-Echelon Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
MIREILLE	ETIENNE	861376	INSPECTEUR FIP 08 01/01/2015	DRFIP DE LA GUYANE CAYENNE	DSFiP POUR L'ETRANGER NANTES IDIV CN EMPLOI ADMINISTRATIF	IDIV FIP CL NORM 01 04/04/2017 04/04/2017

Article 3 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 01/12/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756